

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du mercredi 20 juillet 2011 à 20 h 30

Présents : Mrs Thibault ESTADIEU. Michel BRUNET. Bernard CALVET. Didier SENEGAS. Pierre COMBES. Francis CROS. Claude GOS. Guy CABROL. Michel BENOIT. Valentin BISPO. André GUIBBERT.

Mmes Nathalie AMAGAT. Claudine ROUDIER

Absents : Jean-Christophe MIALET. Xavier FLIPO.

Procurations : Jean-Christophe MIALET à Claude GOS. Xavier FLIPO à Nathalie AMAGAT

Secrétaire de séance : Claudine ROUDIER

Finances

- demande de subvention

* Demande de subvention au Conseil Général pour financer des travaux d'assainissement de La Resse.

Un avant projet a été établi par Sud Réhal, le montant total des travaux s'élève à 174.000 € HT.

<u>Approbation du plan de financement</u>	EU	133.000 €
- subvention Conseil Général 44 %	→	58.520 €
- part communale	→	74.480 €

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

* Accord de principe pour demande de subvention au Conseil Général et à l'Etat pour financer le réaménagement de l'ancien hospice.

Un avant-projet est en train d'être établi par le cabinet d'architecture NEGRE, le montant estimatif est en cours de chiffrage. Une subvention Etat sera demandée, DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) à hauteur de 20 % ainsi qu'au Conseil Général dans le cadre de l'EBPU plafonné à 30.500 € et du hors programme éventuel. Une réunion sera organisée avec le Conseiller Général début août, à ce sujet.

* Demande de subvention au Conseil Général conformité des vestiaires et club house du stade, nouveau montant 65.802 € HT au lieu de 43.912 € HT (aménagement étage revêtement escalier existant, porte d'entrée, grille de protection, ventilation, évier, mélangeur, canalisations raccordements). Redéposer un nouveau dossier avec dernier chiffrage, subvention Conseil Général dans le cadre des équipements sportifs.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- baux de location

* Location du bar de la piscine à Madame Elodie NICOULEAU-BLÉ pour la saison estivale 2011 pour un loyer de 100 €.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

* Demande de Madame Dominique BURIDANT pour changement de nom du bail 3/6/9 Locasurf aux Bouldouïres et de le transférer sur Monsieur Trévor PEARCE à compter du 1^{er} juin 2011. Autorisation pour signer l'avenant.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- modification des tarifs ALP (accueil loisirs périscolaires)

La CAF nous demande de facturer aux familles le temps périscolaire (garderie + cantine) pour continuer à percevoir les prestations de service. 2 tarifs pourraient être établis en créant une tranche supplémentaire avec tarif dégressif.

- de 0 à 400 → 0,50 €

- de 401 et + → 0,75 €

Pour ne pas pénaliser les familles, diminution du prix du repas de 0,50 ou 0,75 suivant le quotient familial (voir état).

Ces tarifs seraient appliqués à compter de septembre 2011.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition des minibus.

Autorisation de signature

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- création d'une association pour la protection de l'eau minérale naturelle de LA SALVETAT.

La cotisation annuelle pour la commune de LA SALVETAT serait de 45.000 €, elle devra représenter toujours 1/3 du montant total annuel des cotisations, la cotisation de la SAEME serait de 90.000 € représentant les 2/3.

Les ressources seraient affectées pour des travaux à hauteur d'environ 68 % pour la commune de LA SALVETAT soit sur 135.400 € la somme de 92.072 €.

Approbation des statuts et autorisation de signature sous réserve d'avoir 3 membres au CA.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

Patrimoine

- vente de terrain

* Suite à l'enquête publique concernant la vente du domaine public aux Vidals et Rue Montarnaud

Vu les résultats de l'enquête (aucune observation)

- vente à Monsieur NOGATCHAUSKY Claude d'une surface d'environ 45 m2 longeant sa maison d'habitation aux Vidals au prix de 8 € le m2.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- vente à Monsieur SOULIE Lionel d'une surface d'environ 2 m2 au prix de 8 € le m2 (rue Montarnaud).

Tous les frais géomètre et notaire seront à la charge des acquéreurs.
Autorisation de signer les actes.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

* Vente à Monsieur DJELLOUL et Mademoiselle DOZ de la parcelle AC n° 82 à La Clédelle d'une superficie de 6 m2 (ancien local Télécom) au prix de 200 €. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

* Vente à Monsieur Valentin BISPO (Monsieur le Maire demande à ce dernier, conseiller municipal, de ne pas participer à la délibération et de quitter la salle pour les débats)

Vente d'une partie de terrain de 3 m de large situé aux abords du gymnase au prix de 8 € le m2. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Avant la vente, une consultation des riverains sera faite.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 1

- échange et vente bois de Durausse

* Echanges

- ARRAOU-TAILLÉ Michèle parcelles échangées section E n°156-201, surface 19 ares, valeur estimée à 266 €.

- ARRAOU-TAILLÉ Michèle parcelles échangées section K 341-342-346-348, surface 1 ha 51 a, valeur estimée à 2114 €.

- ARRAOU Julien parcelles échangées section AO 153-154, surface 19 ares, valeur estimée à 266 €.

- CABROL-TORQUEBIAU Raymonde parcelles échangées section K 98-100, surface 39 ares 96 ca, valeur estimée à 559,44 €.

- GAYRAUD Marcel succession parcelles échangées section AO 137 et BI 69, surface 1 ha 47 a 88 ca, valeur estimée à 2070,32 €.

- GENTILINI Michel parcelle échangée section E 216, surface 80 ares 88 ca, valeur estimée à 1132,32 €.

- GUIRAUD Bernard Condax parcelle échangée section A 155, surface 93 ares 01 ca, valeur estimée à 1302,14 €.

- SCI Goudal (Joseph FRENCKEN) parcelles échangées B124-126-127, surface 3 ha 80 a, valeur estimée 5320 €.

- GUIRAUD Annette parcelles échangées A 162, K 103, T 28-29, surface 2 ha 02 a 40 ca, valeur estimée 2833,60 €.

Le montant global des échanges est estimé à 15.863,82 € et les frais notariés à 5990 €, superficie de 11 ha 33 a 13 ca.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

* Cessions

- Groupement forestier La Clé des Champs (CAZALS), montant de l'acquisition 1435,92 € d'une superficie de 1 ha 19 a 66 ca.

- CAZALS Lydie montant de l'acquisition 2797,20 € d'une superficie de 2 ha 33 a 10 ca.

- GROSSMANN Jean-Noël montant de l'acquisition 3198,96 € d'une superficie de 2 ha 66 a 58 ca.
- CABROL-CARAYON (succession) montant de l'acquisition 2543,52 € d'une superficie de 2 ha 11 a 96 ca.
- PHALIPPOU Roger (succession) montant de l'acquisition 712,92 € d'une superficie de 59 a 41 ca.
- GENTILELLA Germaine montant de l'acquisition 396 € d'une superficie de 33 a.

Le montant total des acquisitions s'élève à 11.084,52 € et les frais notariés à 4030 € soit un total de 15.114,52 €. La surface totale des acquisitions est de 9 ha 23 a 71 ca.

Montant total de l'investissement 15.114,52 € + 5.990 € = 21.104,52 € pour une superficie totale de 20 ha 56 a 84 ca.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- Vente Maison Calas

Cette maison a été mise en vente auprès des deux agences locales, un avis a paru dans la presse, une affiche a été mise en place sur la façade, aucune demande d'acquisition n'a été formulée. Récemment en avril-mai-juin nous avons communiqué sur une vente au plus offrant avec dépôt des offres avant le 30 juin 2011 (radio, affiches).

Je vous demande de valider cette vente au plus offrant et vous demande de fixer un droit de retrait.

Je vous propose la somme de 25.000 €.

Deux plis ont été remis.

Ouverture des enveloppes et attributions s'il y a lieu.

- location terrain Mégès

Suite à la présentation faite par Aurélien CABROL lors du dernier conseil municipal souhaitant louer la parcelle B 126 à La Combette d'une superficie de 1 ha 67 a 70 ca, je vous demande de bien vouloir délibérer sur la mise en place d'un bail commodat (1 an).

Une réunion sera prochainement programmée avec tous les agriculteurs de la commune pour discuter de la mise en place de conventions pluriannuelles.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- discussion sur l'acquisition des terrains JANIACK au Gua des Brasses en bordure du lac.

Parcelles AH 147-148-149-150 pour une superficie totale de 5110 m², classées en zone N du PLU non constructibles au prix de 4.000 € soit 0,78 € le m². Monsieur BARBERYE souhaite acquérir la parcelle AH 147 jouxtant sa propriété d'une superficie de 1436 m² pour 1500 € soit environ 1 € le m². Qu'en pensez-vous ? discussion

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

- information sur l'implantation d'éoliennes sur la Commune de LA SALVETAT et LE SOULIE secteur Le banès « Coucut » par EURL BMEOL. (Pas de vote)

Territoire

- projet Schéma Coopération Intercommunale

En application de l'article 35 de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16/12/2010, je vous demande de vous prononcer sur la proposition du Préfet qui est l'adhésion avec les communautés de Saint Pons, Olargues et Olonzac.

Vote : pour : 5

contre : 8

abstentions : 2